

Les nuages s'accumulent pour le prochain gouvernement

Le Bureau du plan table sur un ralentissement de la croissance au cours de la période 2019-2024. Les créations d'emplois vont progressivement marquer le pas.



JEAN-PAUL BOMBAERTS

Le prochain gouvernement, quel qu'il soit, n'aura pas la vie facile au niveau macroéconomique. En cause, le ralentissement de la croissance entamé voici un an et qui, d'après les prévisions du Bureau du plan, devrait se poursuivre tout au long de la législature 2019-2024.

Pour préparer le prochain programme de stabilité, le Bureau du plan établit des prévisions à cinq ans. Nous avons pu prendre connaissance d'une version provisoire de ces prévisions, approuvée le 7 février par le conseil d'administration du Bureau du plan, et dont la version finale sera publiée en juin prochain, juste après les élections.

Le moins que l'on puisse dire est que ces prévisions n'incitent pas à un optimisme démesuré. Le pic de conjoncture pour la zone euro a été atteint en 2017, avec une croissance de 2,5%. Depuis lors, on assiste à un ralentissement qui touche également l'économie belge. Voici les principaux enseignements de ce rapport.

► **La croissance marque le pas.** La croissance économique en Belgique, qui était encore de 1,7% en 2017, est retombée à 1,4% en 2018. Le Plan n'attend pas d'amélioration en 2019 et 2020, puisqu'il table sur 1,3% et 1,4% de croissance. Celle-ci sera principalement tirée par la consommation des ménages, tandis que les exportations vont quelque peu marquer le pas.

Il ne faudra pas trop compter sur un rebond les années suivantes: de 2021 à 2024, la croissance moyenne devrait être de l'ordre de 1,2%. À nouveau, le commerce extérieur apportera une contribution négative à la

croissance (-0,2%). L'«output gap», c'est-à-dire la différence entre la croissance potentielle de notre économie et la croissance réelle de celle-ci, avait été ramené à zéro en

2017 et cela ne devrait pas changer au cours des exercices suivants. Sur la période 2019-2024, le Plan prévoit une croissance moyenne de 1,3%, soit la même valeur que la croissance potentielle.

► **Les créations d'emplois se tassent.** Au cours de la prochaine législature, on devrait assister à la création de 205.000 nouveaux emplois, soit 34.000 par an en moyenne. Le nombre de salariés dans le secteur privé devrait progresser de 144.000 unités et le nombre d'indépendants de 50.000 unités. Le secteur public, lui, n'engagera que 10.000 personnes supplémentaires.

Ces chiffres ne sont pas particulièrement mauvais, si ce n'est que la tendance en matière de création d'emplois (voir graphique) est clairement orientée à la baisse à mesure que progresse la prochaine législature. On n'est plus, en tout cas, à 50.000 emplois par an, comme sous le gouvernement Michel. C'est dû en partie au ralentissement de la croissance mais aussi à la reprise des gains de productivité. Ces derniers sont en effet fortement influencés par l'évolution des salaires qui, après plusieurs années de quasi stagnation, vont repartir à la hausse. Les pénuries sur le marché du travail ne sont pas étrangères à ce phénomène.

Le taux d'emploi parmi les 20-64 ans devrait progressivement atteindre 70,3% en 2020, ce qui reste assez nettement inférieur à l'objectif de 73,2% fixé par l'Europe pour 2020. En 2024, on ne sera toujours qu'à 71,9% de la population active effectivement au travail.

Le chômage, lui, va diminuer de 127.000 unités sur la période 2019-2024, ce qui est un bon résultat si l'on tient compte de l'augmentation de la population active.

► **Ralentissement de l'inflation.** L'inflation devrait ralentir et c'est une bonne chose. Ces deux dernières années ont en effet été marquées par une flambée de l'inflation, sous

l'effet des prix de l'énergie. De 2,1% en 2017 et 2018, l'inflation devrait retomber à 1,6% en 2019 et 1,4% en 2020, grâce à la baisse du prix du baril.

À partir de 2021 en revanche, le prix du Brent devrait repartir à la hausse, prédisent les experts du Bureau du plan. Parallèlement, l'inflation sous-jacente devrait être alimentée par l'accélération des coûts salariaux. Résultat: sur la période 2021-2024, l'inflation devrait rebondir à 1,8%.

► **Le déficit budgétaire repart à la hausse.** Cet assombrissement des perspectives risque de ne pas arranger les choses au niveau du budget. Le gouvernement sortant était parvenu à ramener le déficit sous la barre de 1% du produit intérieur brut (0,9% en 2017 et 0,8% en 2018), en grande partie grâce à une accélération des versements anticipés des entreprises.

Cette performance ne va pas pouvoir être rééditée au cours des prochains exercices budgétaires. Cette année, le déficit devrait remonter à 1,7% et ensuite évoluer vers 2,6% du PIB en 2024.

L'endettement global, lui, restera stable, aux alentours de 101,5% du PIB. Mais il ne diminuera pas non plus, alors que la Belgique est toujours dans le top 3 européen des pays les plus endettés.

34.000 emplois/an

Au cours de la période 2019-2024, les créations d'emplois retomberont à 34.000 unités par an en moyenne, contre plus de 50.000 sous l'ère Michel.